



COMMUNE NOUVELLE

Mesnil-Roc'h Ou quand 1+1+1 font 1 !

Christelle Brossellier - Maire de Mesnil-Roc'h accompagnée de Robert Monnier - Maire délégué de Saint-Pierre-de-Plesguen, Jean-Pierre Müller - Maire délégué de Tressé et Etienne Menard - Maire délégué de Lanhélin.

Le 1^{er} janvier 2019, les communes de Lanhélin, Saint-Pierre-de-Plesguen et Tressé ont fusionné pour former la commune nouvelle de Mesnil-Roc'h. Pourquoi ce choix ? Qu'en est-il de l'usager et de l'avenir ? Voici un point avec Christelle Brossellier (C.B.) maire de Mesnil-Roc'h et les trois maires délégués : Etienne Ménard (E.M.) de Lanhélin, Jean-Pierre Muller (J.P.M.) de Tressé et Robert Monnier (R.M.) de Saint-Pierre-de-Plesguen.

QU'EST-CE QUI A POUSSÉ LES COMMUNES DE TRESSÉ, LANHÉLIN ET SAINT-PIERRE-DE-PLESGUEN À FUSIONNER POUR N'EN FORMER QU'UNE SEULE ?

R.M. : C'est un projet qui couvait depuis un moment entre Tressé et Saint-Pierre. Mais rassembler uniquement ces deux communes était insuffisant. Le projet a alors été envisagé avec Lanhélin, Plesder et Pleugueneuc. Il a finalement vu le jour sans ces deux dernières communes.

E.M. : Nous avons chacun des raisons différentes pour vouloir cette fusion. Pour nous, à Lanhélin, la commune nouvelle nous permet de maintenir nos services de proximité et de les rendre plus qualitatifs.

J.P.M. : À Tressé, notre capacité d'autofinancement n'était pas suffisante. Nous ne pouvions pas investir.

C.B. : Pour Saint-Pierre, il était important de gagner en visibilité, de renforcer notre bassin de vie au sein de la CCBR et du Pays de Saint-Malo.

À UNE PÉRIODE OÙ ON PARLE BEAUCOUP D'ÉLOIGNEMENT DES SERVICES PUBLICS, COMMENT LES HABITANTS RÉAGISSENT-IL ?

C.B. : Le regroupement a été rapide. Il est normal que les habitants soient inquiets. À nous de les rassurer. De leur montrer dans les faits que cette commune nouvelle est là, entre autre, pour améliorer la qualité du service et la renforcer. Il nous faut être pédagogue. Il faut un peu de patience à la population pour que les services se déploient sur les trois communes.

R.M. : Nous avons maintenu des mairies déléguées dans chaque commune avec des ouvertures plusieurs fois par semaine. Les élus font aussi des permanences sur les trois anciennes communes.

E.M. : À Lanhélin, le bruit a couru que la commune nouvelle allait sonner le glas de notre bureau de Poste. Je me suis tout de suite renseigné pour rassurer la population.

ET L'AVENIR ?

C.B. : Comme promis, tous les projets qui étaient prévus sur chaque commune sont poursuivis. La commune nouvelle nous permet d'en envisager d'autres que seuls nous n'aurions pas pu mener.

J.P.M. : À Tressé, nous allons travailler à la valorisation de la forêt du Mesnil et penser le réaménagement du bourg.

E.M. : Pour Lanhélin, nous allons imaginer l'avenir de la salle de la Chaumière.

C.B. : Aujourd'hui, le rythme est soutenu car en plus des dossiers courants, nous gérons tous les dossiers liés à cette commune nouvelle. Mais nous le voyons déjà, elle nous permet d'envisager l'avenir différemment.

ET COMMENT S'APPELLE LES HABITANTS DE MESNIL-ROC'H ?

J.P.M. : Les Mesniliens et les Mesniliennes.

La commune nouvelle de Mesnil-Roc'h est née le 1^{er} janvier 2019 suite à la fusion des trois communes de Saint-Pierre de Plesguen, Tressé et Lanhélin.

C'est aujourd'hui le deuxième pôle de vie du territoire avec 4500 habitants.

QUE SIGNIFIE MESNIL-ROC'H ?

Mesnil fait référence à la forêt du Mesnil et Roc'h rappelle la tradition granitique du territoire.